

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	RTE DE RENNES 1
CP - Ville :	53400 CRAON
Référence client :	_0020100002_
Rapport émis le :	26/12/2016
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 17 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 7 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 13 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 16 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A Désignation de l'immeuble		B Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien :	RTE DE RENNES 1 53400 CRAON	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0020100002_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué		
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	Date commande : 08/12/2016	
		Date repérage : 08/12/2016	
		Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
		Rapport émis le : 26/12/2016	
C Opérateur de repérage		D Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : GARDENAT Ludovic  Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 4002 V3 Délivré le 23/06/2016		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique  Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
cave	Vol 1 (Cave)	PC	Vol 2 (RDC)
PC	Vol 3 (Local technique)	PC	Vol 4 (Local vo)
PC	Vol 5 (R+1)	PC	Vol 6 (R+2)
local vélo	Vol 7 (Local à velo 1)	local vélo	Vol 8 (Local à velo 2)
plan masse	Vol 9 (Plan Masse)	toiture	Vol 10 (Toiture)
façade avant	Vol 11 (façade avant)	façade arrière	Vol 12 (façade arrière)
pignon gauche	Vol 13 (pignon gauche)	pignon droit	Vol 14 (pignon droit)

Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 5 (R+1)	Enduit ciment	Positif sur analyse	
Vol 5 (R+1)	Enduit ciment	Positif sur analyse	
Vol 6 (R+2)	Enduit ciment	Positif sur analyse	
Vol 6 (R+2)	Enduit ciment	Positif sur analyse	
Vol 2 (RDC)	Enduit ciment	Positif sur analyse	
Vol 2 (RDC)	Enduit ciment	Positif sur analyse	
Vol 2 (RDC)	Enduit ciment	Positif sur analyse	
Vol 5 (R+1)	Enduit ciment	Positif sur analyse	
Vol 5 (R+1)	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Positif sur analyse	
Vol 6 (R+2)	Enduit ciment	Positif sur analyse	
Vol 4 (Local vo)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 5 (R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 6 (R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 10 (Toiture)	Mitron		Positif sur jugement personnel
Vol 10 (Toiture)	Conduit		Positif sur jugement personnel
Vol 8 (Local à velo 2)	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Positif sur analyse	
Vol 8 (Local à velo 2)	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Positif sur analyse	
Vol 7 (Local à velo 1)	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Positif sur analyse	

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les pléniums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage bois présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
PC - Vol 15 (local mayenne habitat)	Moyen investigation non mis a disposition	Absence de clés

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conservation
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
cave												
Vol 1 (Cave)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	Muret de sous-bassement escalier	P4	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Cave)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P4	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	Muret de sous-bassement escalier	P4	Enduit compact gris hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Cave)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P5	Réalisation d'un prélèvement	Béton banché brut	P5	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Cave)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P5 - S42	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	Béton banché brut	P5	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Cave)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux vissés	B	P6	Réalisation d'un prélèvement	panneaux de platre	P6	Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Cave)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P7	Réalisation d'un prélèvement	sous-face escalier brut	P7	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
local vélo												
Vol 7 (Local à velo 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P33	Réalisation d'un prélèvement	plafonds gouttelés des terrasse /balcons et sas extérieures	P33	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture + matériau gris non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Local à velo 1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Flocages	A	P35	Réalisation d'un prélèvement		P35	Matériau cotonneux blanc avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Local à velo 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Flocages	A	S52	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P35		P35	Matériau cotonneux blanc avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Local à velo 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P36	Réalisation d'un prélèvement	porteur	P36	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP



local vélo												
Vol 8 (Local à vélo 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P36	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	porteur	P36	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 7 (Local à vélo 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S53 (P36)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	porteur	P36	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
PC												
Vol 5 (R+1) - Vol 6 (R+2) - Vol 3 (Local technique) - Vol 4 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S29 - S30 - S31 - S43	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	Béton banché brut	P5	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P11	Réalisation d'un prélèvement	sous peintures multicolores	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (RDC) - Vol 5 (R+1) - Vol 6 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P11 - S5 - S6 - S9	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	sous peintures multicolores	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P13	Réalisation d'un prélèvement	murs d'échiffre d'escalier	P13	Enduit ciment	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 5 (R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P13	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	murs d'échiffre d'escalier	P13	Enduit ciment	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 6 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S10 (P13)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	murs d'échiffre d'escalier	P13	Enduit ciment	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 2 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S11 (P13)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	murs d'échiffre d'escalier	P13	Enduit ciment	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 2 (RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P14	Réalisation d'un prélèvement	plafonds droit	P14	Enduit ciment	Positif	Présence sur analyse	AC1
Vol 5 (R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S12 (P14)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	plafonds droit	P14	Enduit ciment	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 5 (R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	sous-face escalier enduit	P15	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 5 (R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P17	Réalisation d'un prélèvement	scellement des briques rouges	P17	Enduit plâtreux blanc	Négatif	Négatif sur analyse	



PC												
Vol 5 (R+1) - Vol 6 (R+2) - Vol 2 (RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P17 - S15 - S16	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	scellement des briques rouges	P17	Enduit plâtreux blanc	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P18	Réalisation d'un prélèvement	plafonds brut gaines techniques	P18	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+2) - Vol 2 (RDC) - Vol 5 (R+1) - Vol 3 (Local technique) - Vol 4 (Local vo)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S20 - S21 - S38 - S39 - S40	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	plafonds brut gaines techniques	P18	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P20	Réalisation d'un prélèvement	plafond dernier etage	P20	Enduit ciment	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 5 (R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	B	P22	Réalisation d'un prélèvement		P22	Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (R+1) - Vol 6 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	B	P22 - S27	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22		P22	Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	locaux techniques	P23	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (R+2) - Vol 5 (R+1) - Vol 3 (Local technique) - Vol 4 (Local vo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P23 - S28 - S30 - S31	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	locaux techniques	P23	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Local vo)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S35						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 5 (R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S36						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 6 (R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S37						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
pignon droit												



pignon droit												
Vol 14 (pignon droit)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S56	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	plafonds gouttelés des terrasse /balcons et sas extérieures	P33	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture + matériau gris non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
pignon gauche												
Vol 13 (pignon gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S55	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P33	plafonds gouttelés des terrasse /balcons et sas extérieures	P33	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture + matériau gris non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
toiture												
Vol 10 (Toiture)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Mitron	B	S46						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 10 (Toiture)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Conduit	B	S47	fribo ciment					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

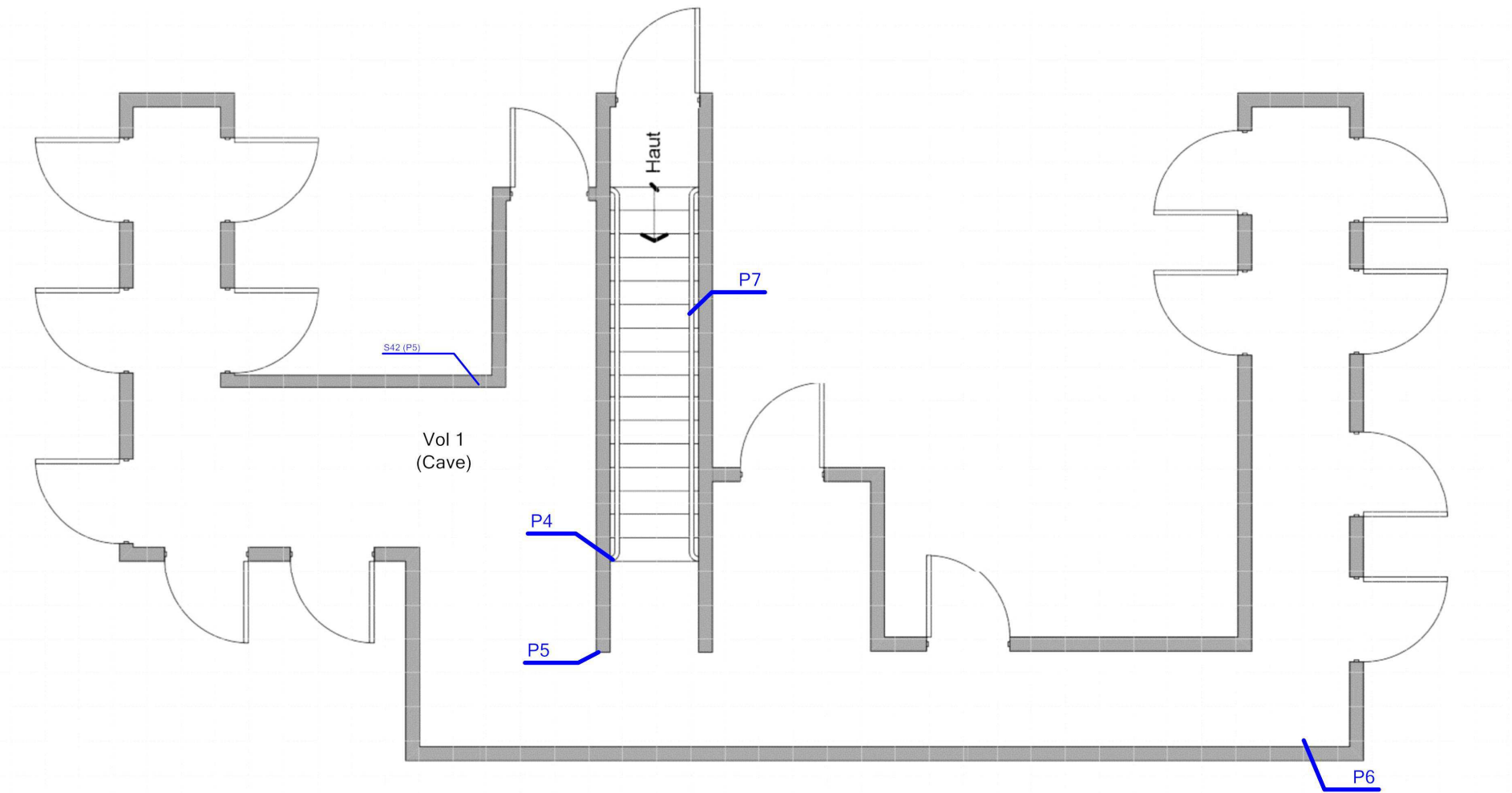
Ref.	Plans	Titre du plan
 cave		cave - Plan de repérage - Actions menées
 PC		PC - Plan de repérage - Actions menées
 PC		PC - Plan des ptèlèvements
 PC		PC - MPCA Toutes catégories confondues
 PC		PC - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
 PC		PC - MPCA Plafond et faux-plafonds
 PC		PC - MPCA Conduits, canalisations et équipements
 local vélo		local vélo - Plan de repérage - Actions menées
 local vélo		local vélo - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
 plan masse		plan masse - Plan de repérage - Actions menées
 toiture		toiture - Plan de repérage - Actions menées
 toiture		toiture - MPCA Toiture et étanchéité
 façade avant		façade avant - Plan de repérage - Actions menées
 façade arrière		façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
 pignon gauche		pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
 pignon droit		pignon droit - Plan de repérage - Actions menées

CAVE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000288

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif



Adresse du bien

RTE DE RENNES 1
53400 CRAON

Désignation

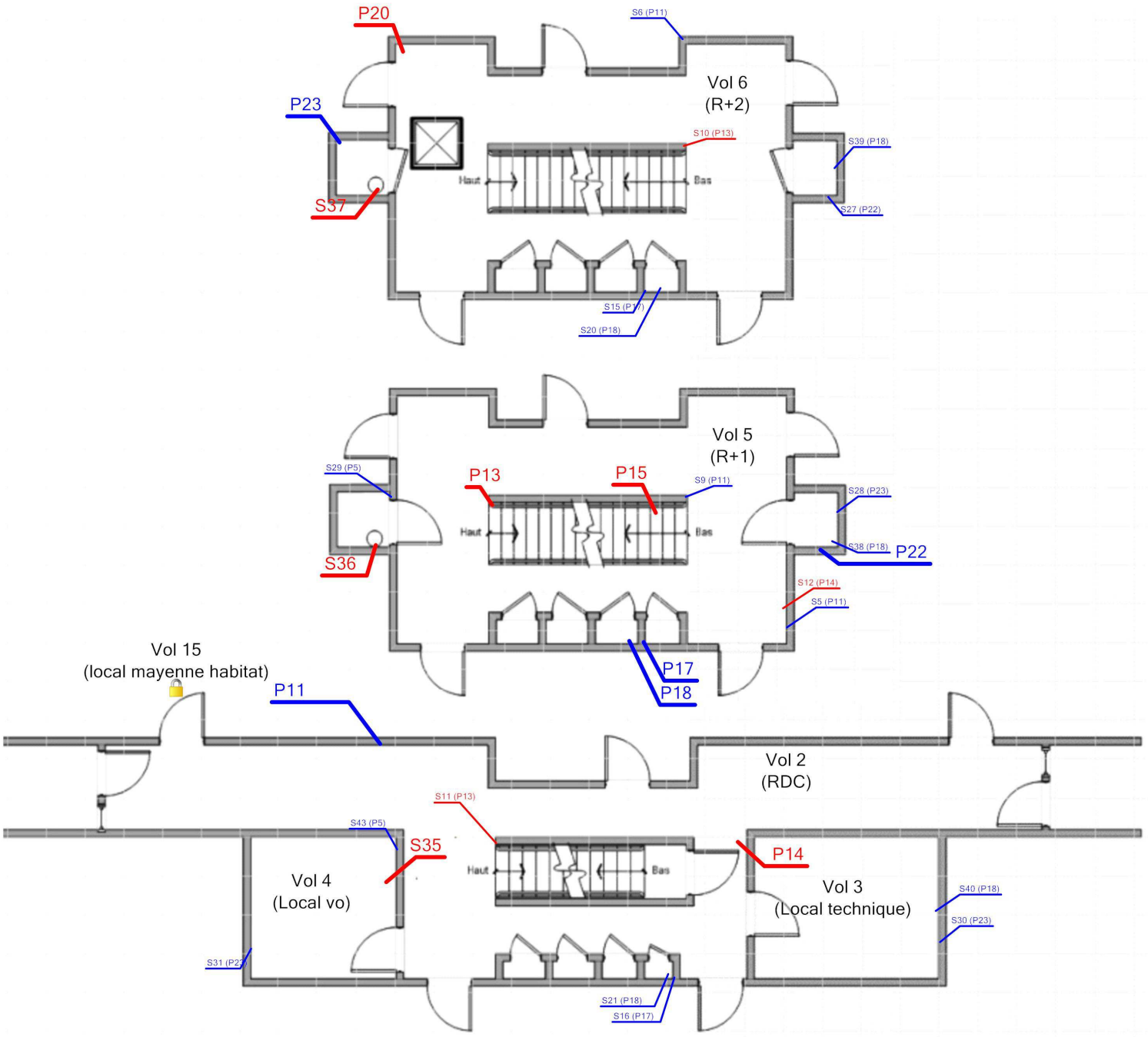
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

08/12/2016

Technicien intervenant

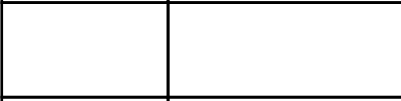
GARDENAT Ludovic

PC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000288
				Légende
				P Localisation dun prélèvement positif
				P Localisation dun prélèvement
				S Localisation dun sondage négatif
				S Localisation dun sondage positif
				🔒 Volume non visité
 Adresse du bien RTE DE RENNES 1 53400 CRAON Désignation Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages Date intervention 08/12/2016				Technicien intervenant GARDENAT Ludovic

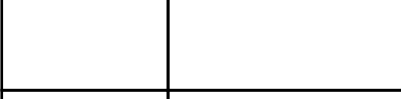
PC - PLAN DES PTÉLÈVEMENTS	
----------------------------	--

Légende

	Volume non visité
---	-------------------



--	--



	Techniciens intervenant

GARDENAT Ludovic



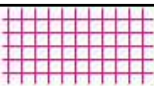
Adresse du bien
RTE DE RENNES 1 53400 CRAON

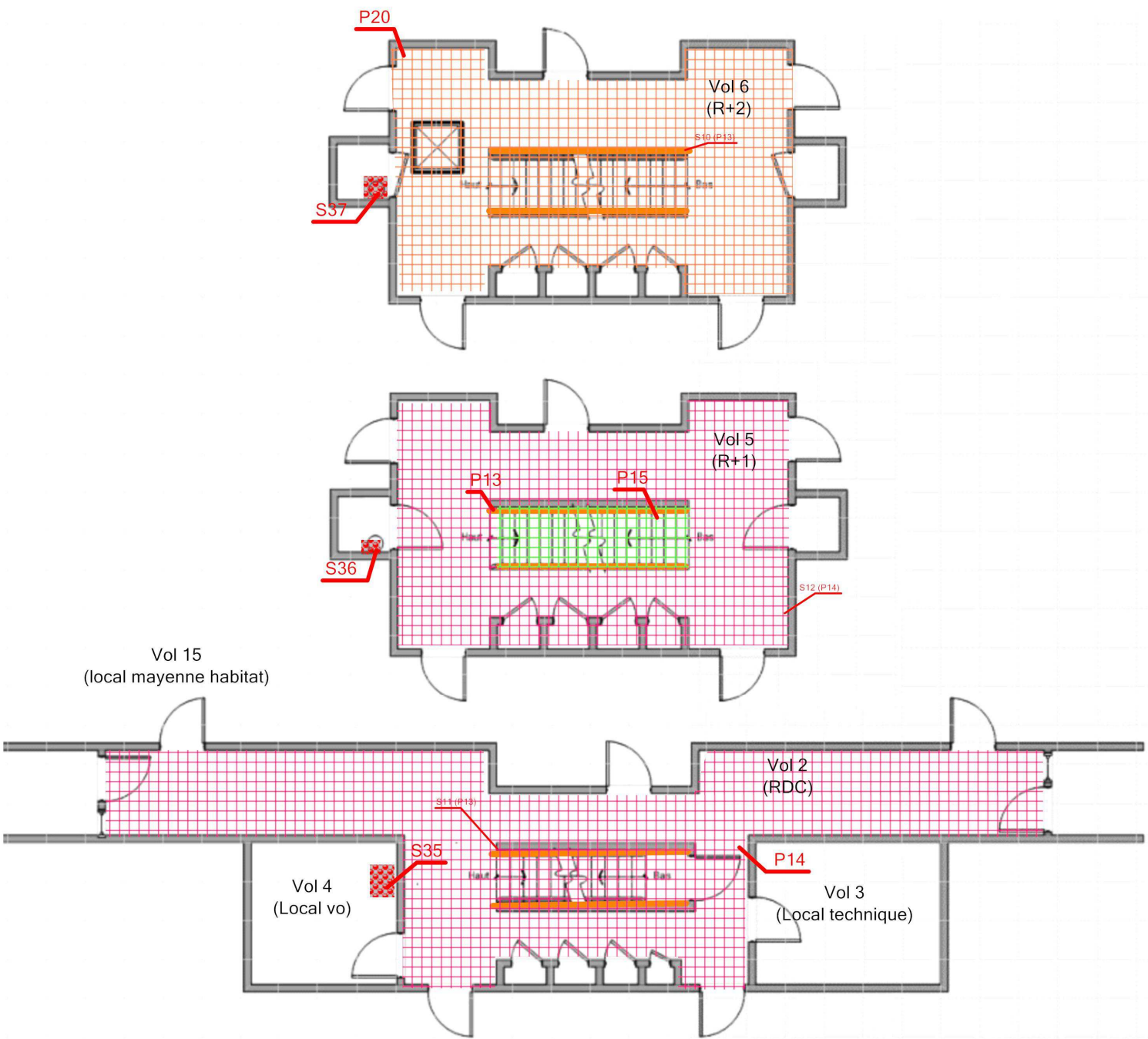
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention
08/12/2016

Techniciens intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende

	S37: Conduit en fibres-ciment
	P20 : Enduit ciment +Enduit plâtreux blanc plafond droit dernier étage
	S35: Conduit en fibres-ciment
	P13 : Enduit ciment des murs déchiffre descalier
	S36: Conduit en fibres-ciment
	P15 : Enduit ciment +Enduit plâtreux blanc sous-face descalier
	P14 : Enduit ciment +Enduit plâtreux blanc des plafonds droits



Adresse du bien
RTE DE RENNES 1
53400 CRAON

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention
08/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

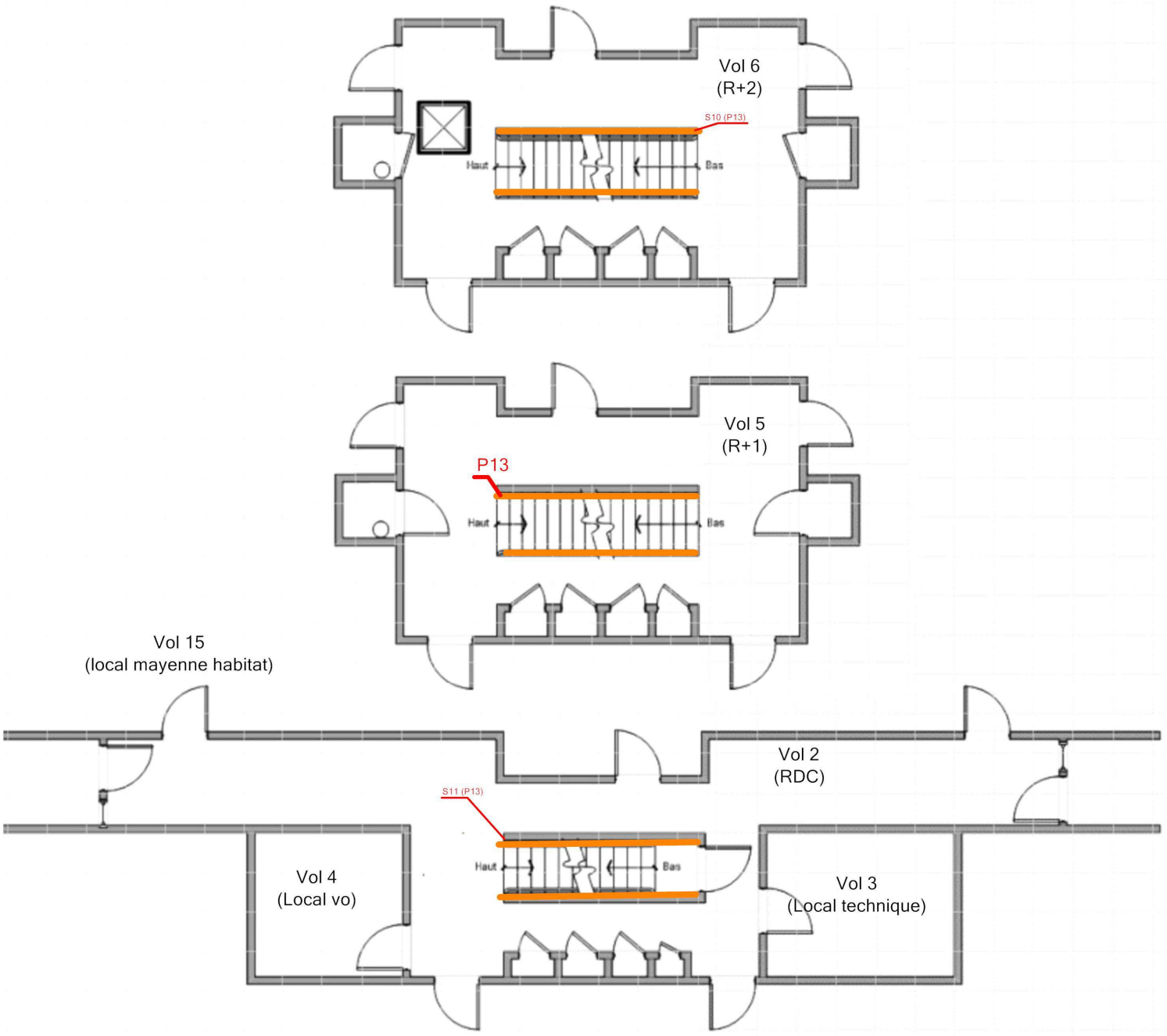
PC - MPCA PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES ET ENDUITS

Référence:
002OY000288

Légende



P13 : Enduit ciment
des murs déchiffre
descalier



Adresse du bien

RTE DE RENNES 1
53400 CRAON

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

08/12/2016

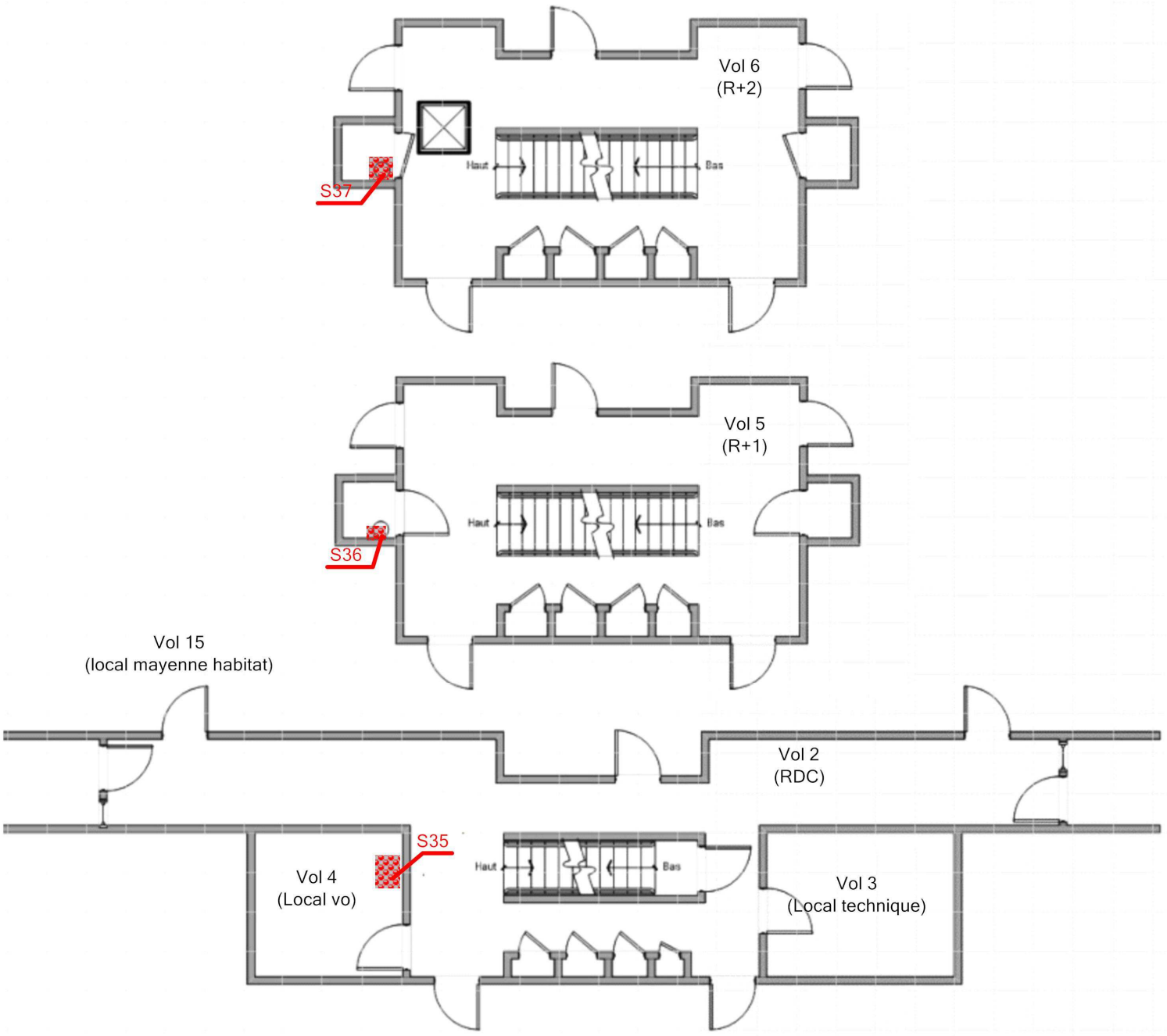
Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

PC - MPCA PLAFOND ET FAUX-PLAFONDS				Référence: 002OY000288
				Légende
				P20 : Enduit ciment +Enduit plâtreux blanc plafond droit dernier étage
				P15 : Enduit ciment +Enduit plâtreux blanc sous-face descalier
				P14 : Enduit ciment +Enduit plâtreux blanc des plafonds droits
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
RTE DE RENNES 1 53400 CRAON		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	08/12/2016	

Légende

	S37: Conduit en fibres-ciment
	S35: Conduit en fibres-ciment
	S36: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

RTE DE RENNES 1
53400 CRAON

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

08/12/2016

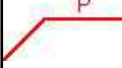
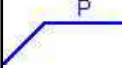
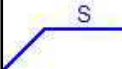
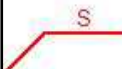
Technicien intervenant

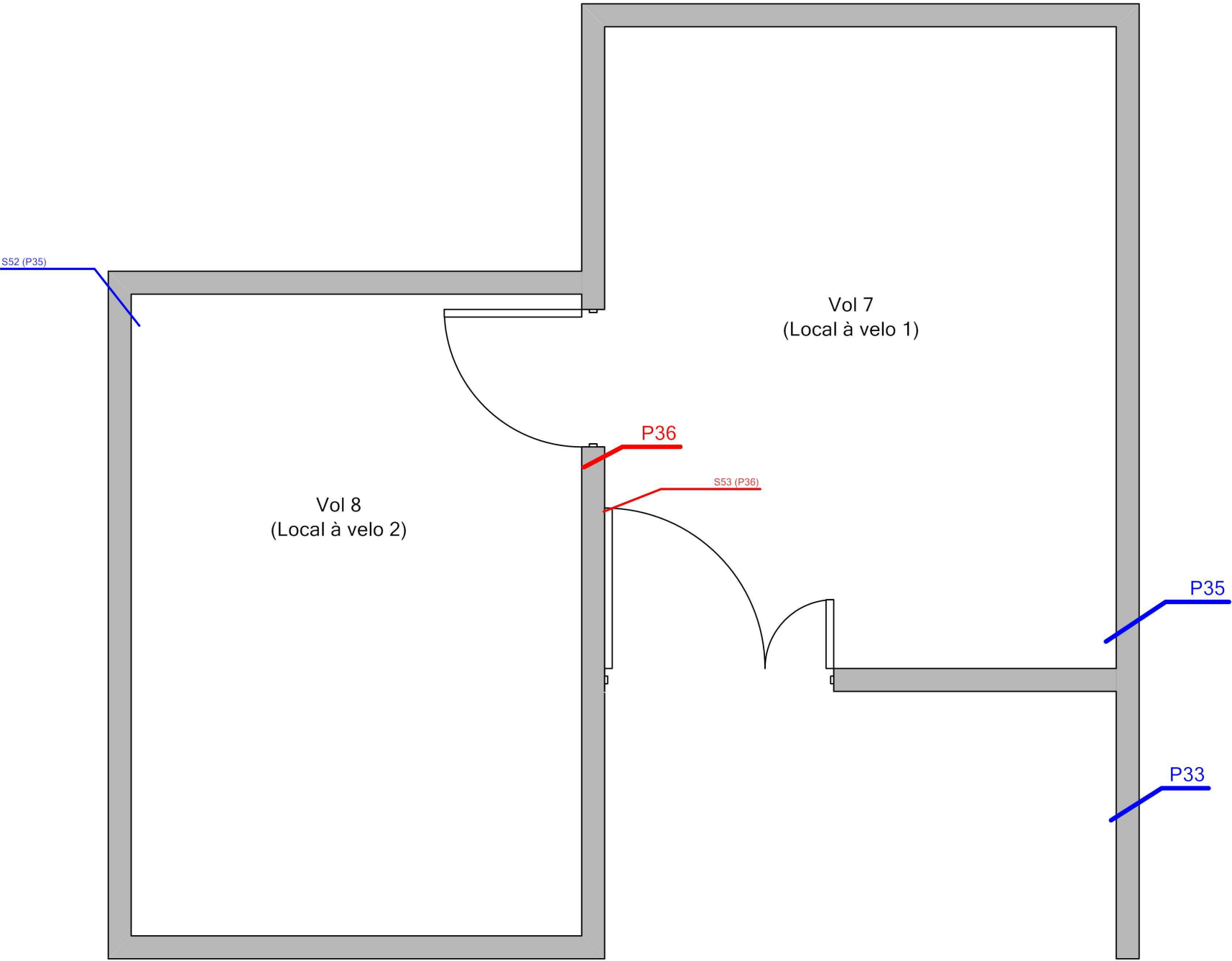
GARDENAT Ludovic

LOCAL VÉLO - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000288

Légende

	Localisation dun prélèvement positif
	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien

RTE DE RENNES 1
53400 CRAON

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

08/12/2016

Technicien intervenant

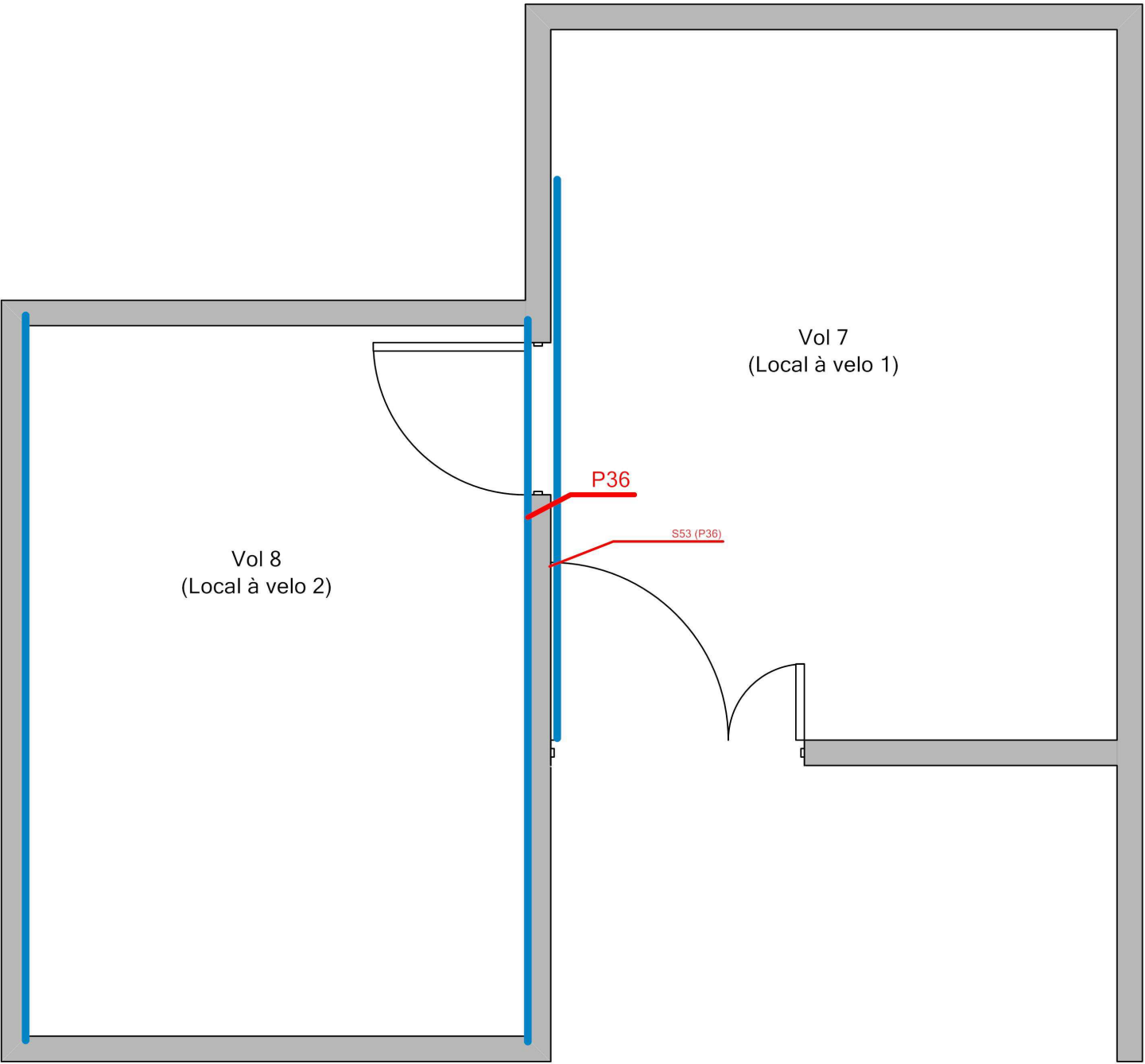
GARDENAT Ludovic

LOCAL VÉLO - MPCA PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES ET ENDUITS

Référence:
002OY000288

Légende

 P36 : Enduit ciment
+Enduit plâtreux blanc
porteur local vélo



Adresse du bien
RTE DE RENNES 1
53400 CRAON

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

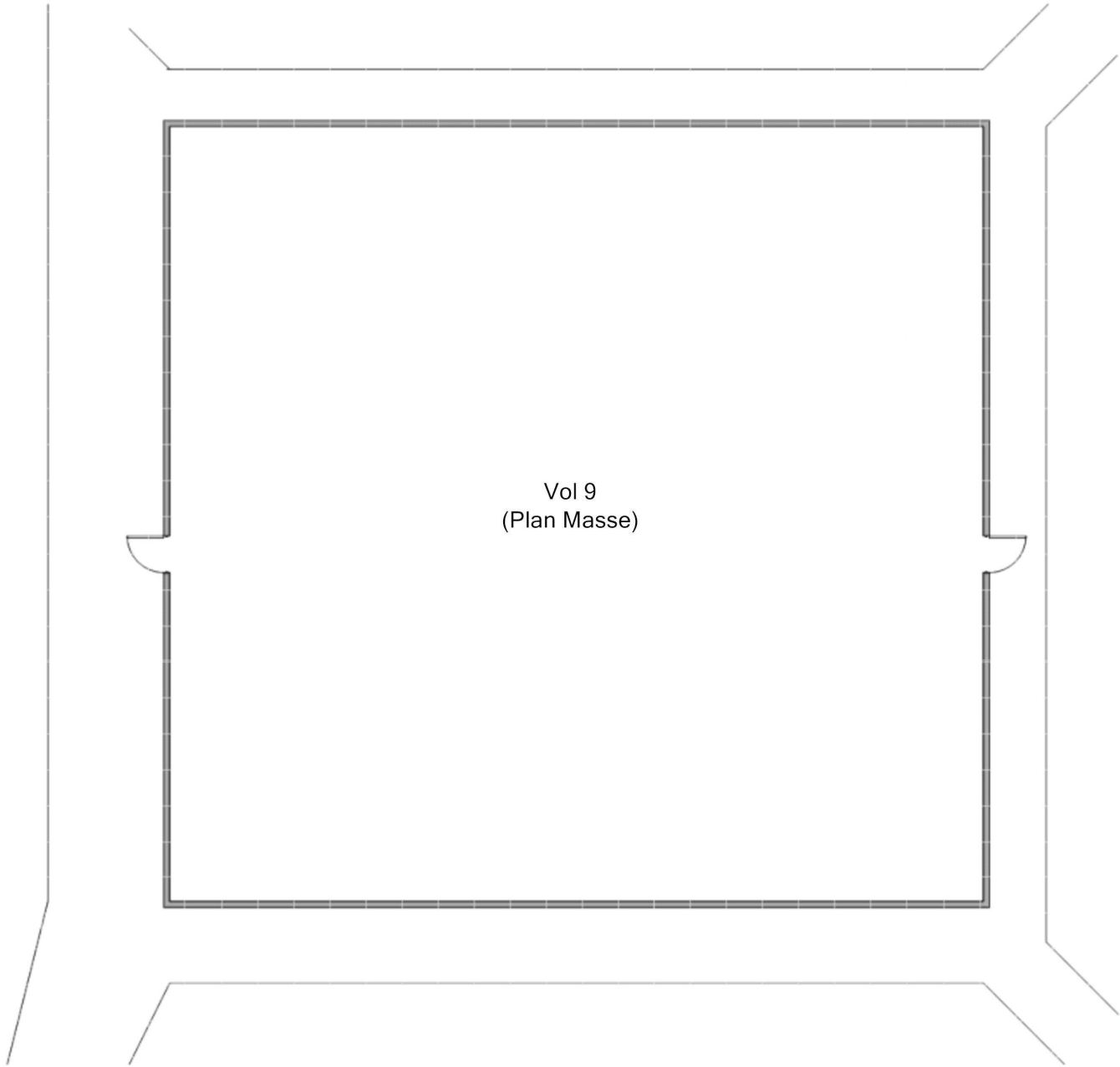
Date intervention
08/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000288

Légende

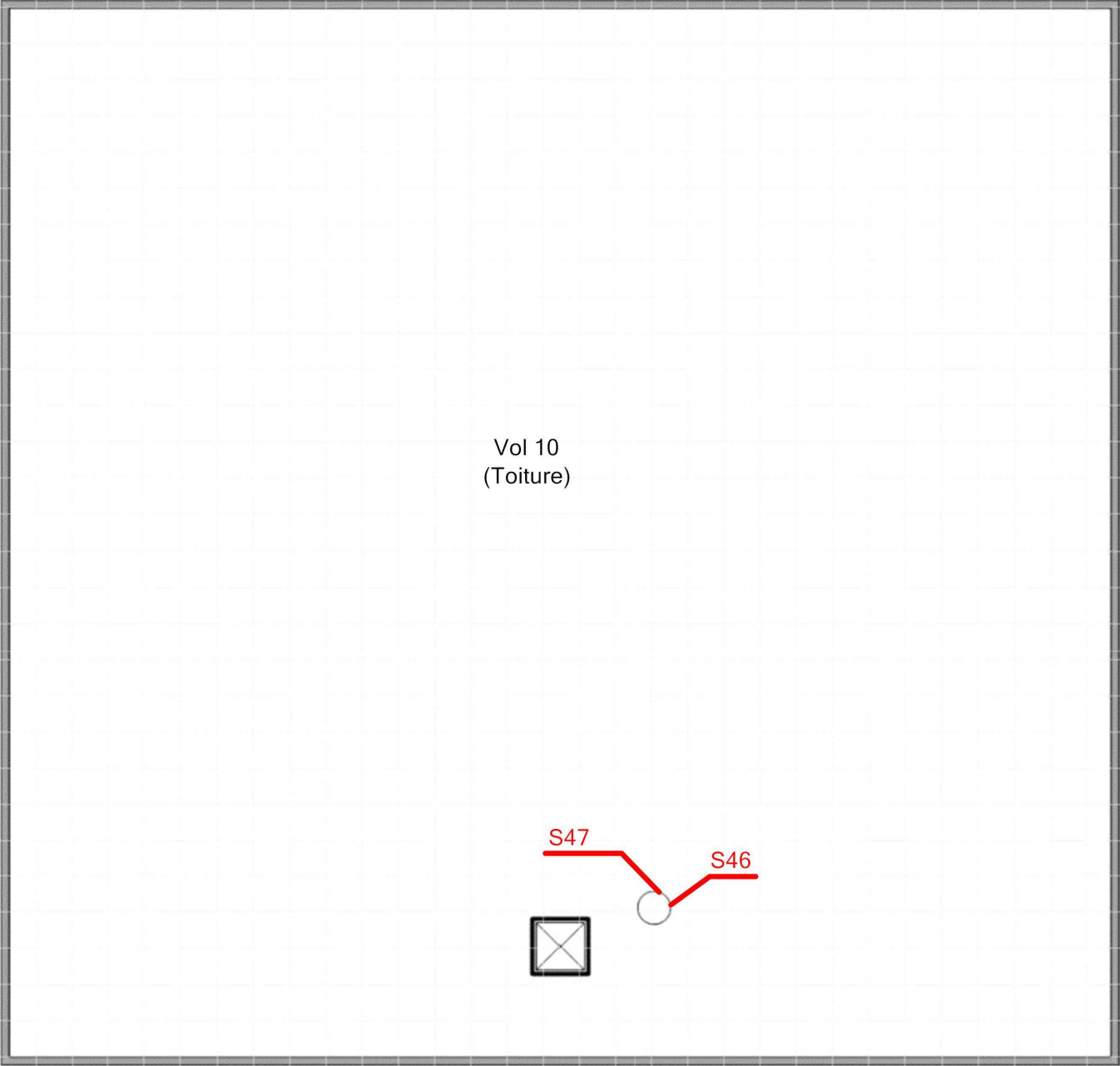
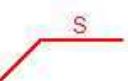


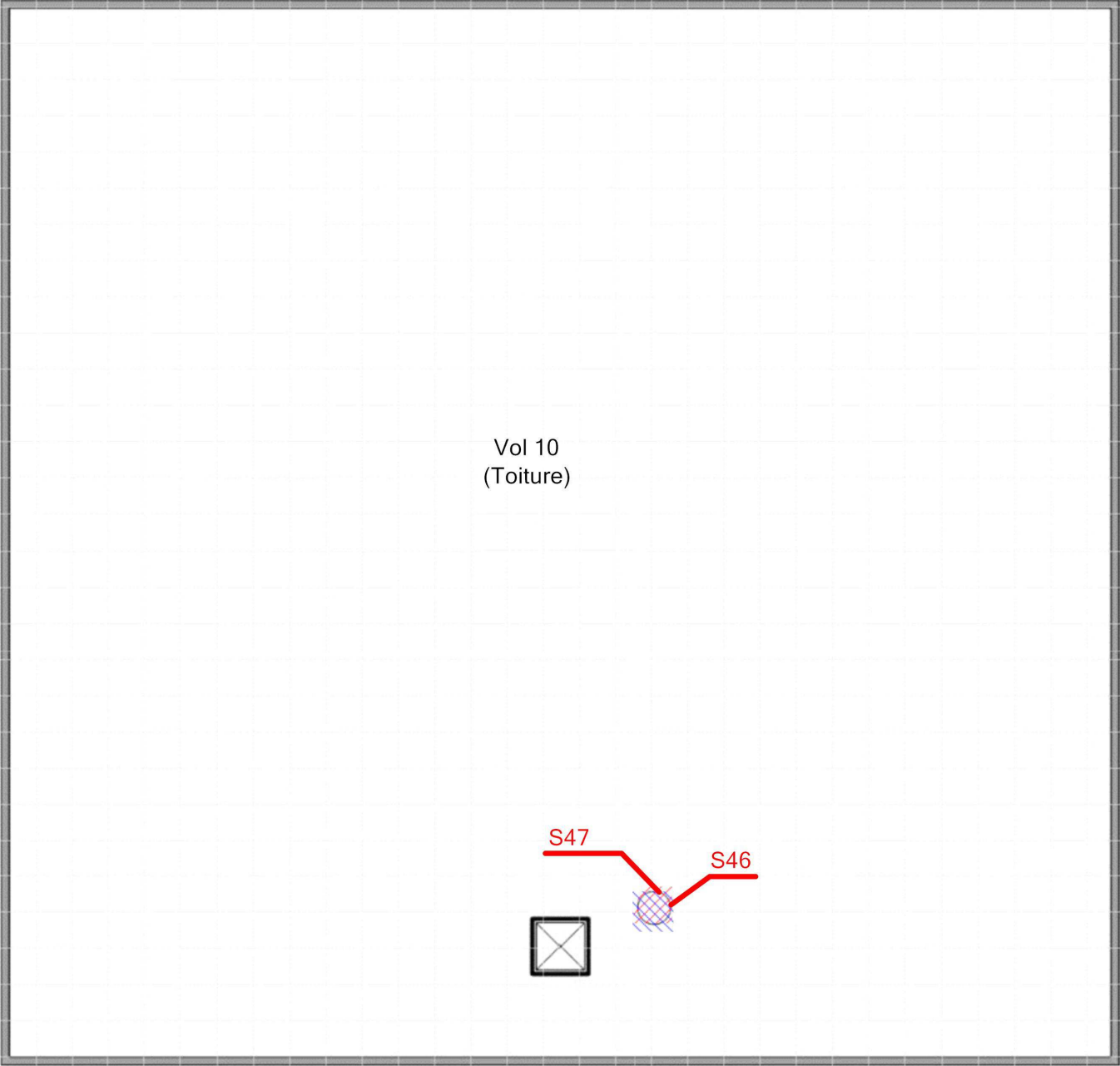
Adresse du bien
RTE DE RENNES 1
53400 CRAON

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention
08/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000288
				Légende
				 Localisation dun sondage positif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	RTE DE RENNES 1 53400 CRAON	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	08/12/2016	GARDENAT Ludovic

TOITURE - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ				Référence: 002OY000288
				Légende
				 S46: Mitron
				 S47: Conduit
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	RTE DE RENNES 1 53400 CRAON	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	08/12/2016	GARDENAT Ludovic

Vol 11
(façade avant)



Légende



Adresse du bien

RTE DE RENNES 1
53400 CRAON

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

08/12/2016

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Vol 12
(façade arrière)



Légende



Adresse du bien

RTE DE RENNES 1
53400 CRAON

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

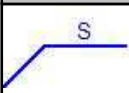
Date intervention

08/12/2016

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende

	Localisation dun sondage négatif
---	----------------------------------

Vol 13
(pignon gauche)



Adresse du bien

RTE DE RENNES 1
53400 CRAON

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

08/12/2016

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

PIGNON DROIT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000288	
Vol 14 (pignon droit) S56 (P33) 				Légende	
				S	Localisation dun sondage négatif
					
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic	
RTE DE RENNES 1 53400 CRAON		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	08/12/2016		

ANNEXE : Reportage photographique



Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002OY000288 n°4 - 1 (P4)	cave - Vol 1 (Cave)	Prélevement
002OY000288 n°4 - 2 (P4)	cave - Vol 1 (Cave)	Prélevement
002OY000288 n°5 - 1 (P5)	cave - Vol 1 (Cave)	Prélevement
002OY000288 n°5 - 2 (P5)	cave - Vol 1 (Cave)	Prélevement
002OY000288 n°6 - 2 (P6)	cave - Vol 1 (Cave)	Prélevement
002OY000288 n°6 - 1 (P6)	cave - Vol 1 (Cave)	Prélevement
002OY000288 n°7 - 2 (P7)	cave - Vol 1 (Cave)	Prélevement
002OY000288 n°7 - 1 (P7)	cave - Vol 1 (Cave)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000288 n°33 - 2 (P33)	local vélo - Vol 7 (Local à velo 1)	Prélevement
002OY000288 n°33 - 1 (P33)	local vélo - Vol 7 (Local à velo 1)	Prélevement
002OY000288 n°35 - 2 (P35)	local vélo - Vol 7 (Local à velo 1)	Prélevement
002OY000288 n°35 - 1 (P35)	local vélo - Vol 7 (Local à velo 1)	Prélevement
002OY000288 n°36 - 2 (P36)	local vélo - Vol 8 (Local à velo 2)	Prélevement
002OY000288 n°36 - 1 (P36)	local vélo - Vol 8 (Local à velo 2)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000288 n°11 - 2 (P11)	PC - Vol 2 (RDC)	Prélevement
002OY000288 n°11 - 1 (P11)	PC - Vol 2 (RDC)	Prélevement
002OY000288 n°13 - 1 (P13)	PC - Vol 5 (R+1)	Prélevement
002OY000288 n°13 - 2 (P13)	PC - Vol 5 (R+1)	Prélevement
002OY000288 n°14 - 1 (P14)	PC - Vol 2 (RDC)	Prélevement
002OY000288 n°14 - 2 (P14)	PC - Vol 2 (RDC)	Prélevement
002OY000288 n°15 - 1 (P15)	PC - Vol 5 (R+1)	Prélevement
002OY000288 n°15 - 2 (P15)	PC - Vol 5 (R+1)	Prélevement
002OY000288 n°17 - 2 (P17)	PC - Vol 5 (R+1)	Prélevement
002OY000288 n°17 - 1 (P17)	PC - Vol 5 (R+1)	Prélevement
002OY000288 n°18 - 2 (P18)	PC - Vol 5 (R+1)	Prélevement
002OY000288 n°18 - 1 (P18)	PC - Vol 5 (R+1)	Prélevement
002OY000288 n°20 - 2 (P20)	PC - Vol 6 (R+2)	Prélevement
002OY000288 n°20 - 1 (P20)	PC - Vol 6 (R+2)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002OY000288 n°22 - 1 (P22)	PC - Vol 5 (R+1)	Prélevement
002OY000288 n°22 - 2 (P22)	PC - Vol 5 (R+1)	Prélevement
002OY000288 n°23 - 2 (P23)	PC - Vol 6 (R+2)	Prélevement
002OY000288 n°23 - 1 (P23)	PC - Vol 6 (R+2)	Prélevement
S35 - 1 (S35)	PC - Vol 4 (Local vo)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S36 - 1 (S36)	PC - Vol 5 (R+1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S37 - 1 (S37)	PC - Vol 6 (R+2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S46 - 1 (S46)	toiture - Vol 10 (Toiture)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S47 - 1 (S47)	toiture - Vol 10 (Toiture)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

002OY000288 n°4 - 1 (P4)



002OY000288 n°4 - 2 (P4)



002OY000288 n°5 - 1 (P5)



002OY000288 n°5 - 2 (P5)



002OY000288 n°6 - 2 (P6)



002OY000288 n°6 - 1 (P6)



002OY000288 n°7 - 2 (P7)



002OY000288 n°7 - 1 (P7)



002OY000288 n°11 - 2 (P11)



002OY000288 n°11 - 1 (P11)



002OY000288 n°13 - 1 (P13)



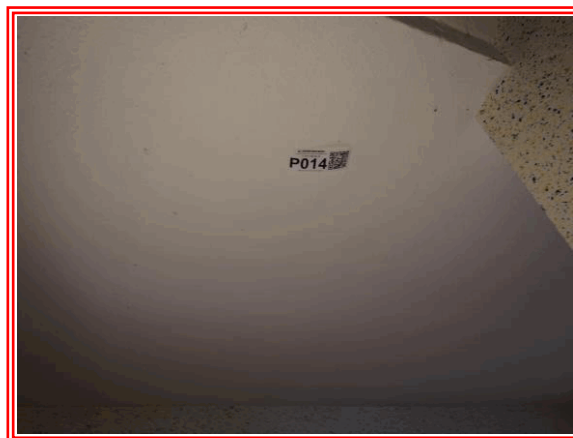
002OY000288 n°13 - 2 (P13)



002OY000288 n°14 - 1 (P14)



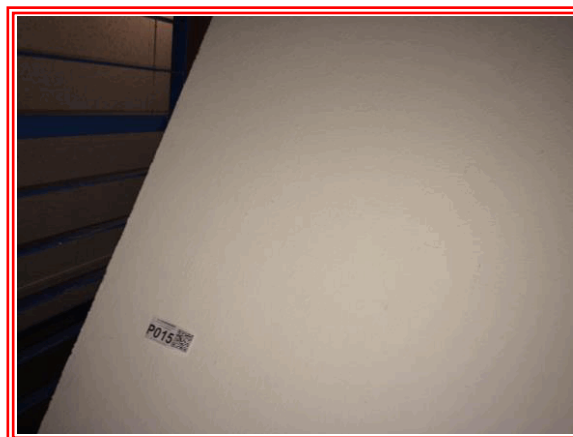
002OY000288 n°14 - 2 (P14)



002OY000288 n°15 - 1 (P15)



002OY000288 n°15 - 2 (P15)



002OY000288 n°17 - 2 (P17)



002OY000288 n°17 - 1 (P17)



002OY000288 n°18 - 2 (P18)



002OY000288 n°18 - 1 (P18)



002OY000288 n°20 - 2 (P20)



002OY000288 n°20 - 1 (P20)



002OY000288 n°22 - 1 (P22)



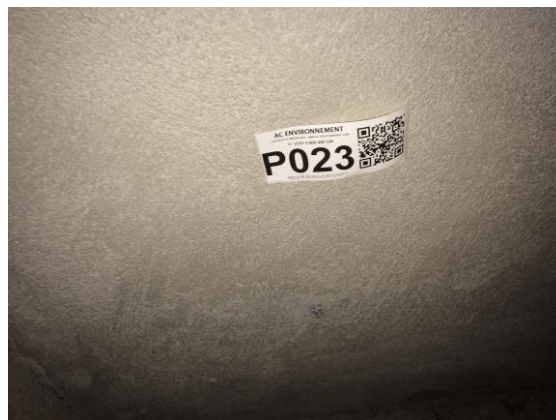
002OY000288 n°22 - 2 (P22)



002OY000288 n°23 - 2 (P23)



002OY000288 n°23 - 1 (P23)



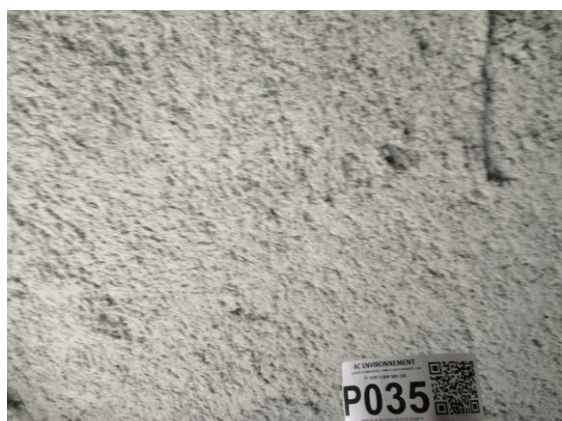
002OY000288 n°33 - 2 (P33)



002OY000288 n°33 - 1 (P33)



002OY000288 n°35 - 2 (P35)



002OY000288 n°35 - 1 (P35)



002OY000288 n°36 - 2 (P36)



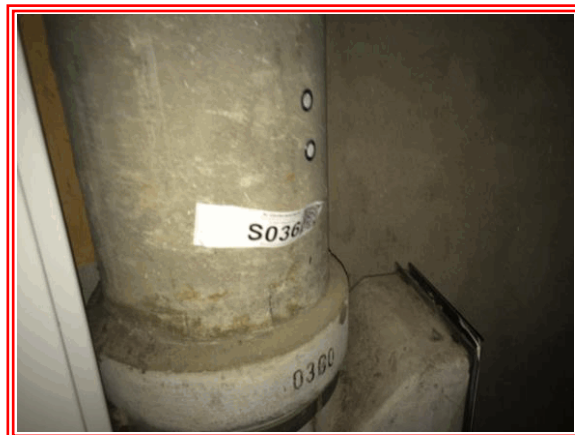
002OY000288 n°36 - 1 (P36)



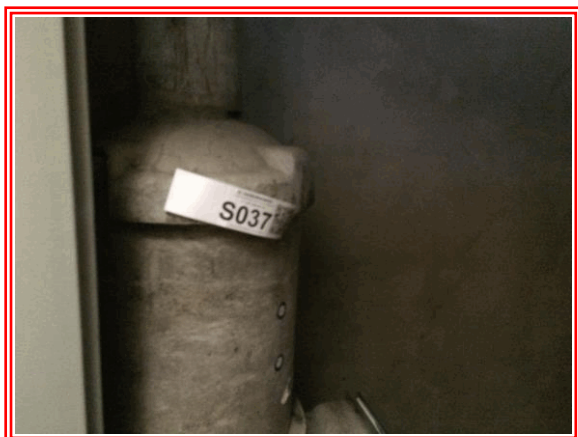
S35 - 1 (S35)



S36 - 1 (S36)



S37 - 1 (S37)



S46 - 1 (S46)



S47 - 1 (S47)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Matériau :	Enduit ciment
Réf mesure :	P13	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 5 (R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Matériau :	Enduit ciment
Réf mesure :	P13	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 5 (R+1), Vol 6 (R+2), Vol 2 (RDC)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Matériau :	Enduit ciment
Réf mesure :	P14	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 2 (RDC)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Action corrective de premier niveau
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Matériau :	Enduit ciment
Réf mesure :	P14	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 2 (RDC), Vol 5 (R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Materiau :	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture
Réf mesure :	P15	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 5 (R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Matériau :	Enduit ciment
Réf mesure :	P20	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 6 (R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Matériau :	Enduit ciment
Réf mesure :	P20	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 6 (R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S35	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 4 (Local vo)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S36	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 5 (R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S37	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 6 (R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Matériau :	Mitron
Réf mesure :	S46	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 10 (Toiture)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Matériau :	Conduit
Réf mesure :	S47	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 10 (Toiture)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000288	Materiau :	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture
Réf mesure :	P36	Destination du local :	
Date évaluation :	08/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 8 (Local à velo 2), Vol 7 (Local à velo 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P4	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène + peinture - Muret de sous-bassement escalier -	cave - Vol 1 (Cave)	
P5	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Béton banché brut -	cave - Vol 1 (Cave)	
P6	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée + peinture non séparable - panneaux de plâtre -	cave - Vol 1 (Cave)	
P7	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture - sous-face escalier brut -	cave - Vol 1 (Cave)	
P11	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - sous peintures multicolores -	PC - Vol 2 (RDC)	
P13	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment - murs d'échiffre d'escalier -	PC - Vol 5 (R+1)	
P14	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment - plafonds droit -	PC - Vol 2 (RDC)	
P15	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture - sous-face escalier enduit -	PC - Vol 5 (R+1)	
P17	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc - scellement des briques rouges -	PC - Vol 5 (R+1)	
P18	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture - plafonds brut gaines techniques -	PC - Vol 5 (R+1)	
P20	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment - plafond dernier etage -	PC - Vol 6 (R+2)	
P22	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée - -	PC - Vol 5 (R+1)	
P23	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peinture - locaux techniques -	PC - Vol 6 (R+2)	
P33	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture + matériau gris non séparable - plafonds gouttelés des terrasses /balcons et sas extérieures -	local vélo - Vol 7 (Local à velo 1)	
P35	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Matériau cotonneux blanc avec poussières - -	local vélo - Vol 7 (Local à velo 1)	
P36	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - porteur -	local vélo - Vol 8 (Local à velo 2)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Téléphone : 0299354149
Email : Helene.Grude@itga.fr
Numéro d'accréditation : 1-5970



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38319 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38319
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288004 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Cave)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène + peinture	META le 23/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38320 EN DATE DU 26/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38320
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288005 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Cave)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène	META le 23/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38321 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38321
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288006 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Panneaux vissés / Vol 1 (Cave)
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée + peinture non séparable	META le 23/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38322 EN DATE DU 26/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38322
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288007 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 1 (Cave)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	META le 23/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38326 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38326
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288011 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 2 (RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 23/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38328 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38328
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288013 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 5 (R+1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	META le 23/12/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38329 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38329
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288014 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 2 (RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac + peinture	META le 23/12/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38330 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38330
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288015 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 5 (R+1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	META le 26/12/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	3

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38332 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38332
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288017 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 5 (R+1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Matériau rouge en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc	META le 23/12/2016	Amiante non détecté	---	1
Matériau rouge en vrac	Non analysé			

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38333 EN DATE DU 26/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38333
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288018 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 5 (R+1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture	META le 26/12/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38335 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38335
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288020 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 6 (R+2)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en vrac hétérogène + peinture	META le 23/12/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38337 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38337
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288022 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 5 (R+1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	META le 23/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38338 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38338
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288023 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 6 (R+2)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac + peinture	META le 26/12/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38348 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38348
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288033 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 7 (Local à velo 1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Matériau gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture + matériau gris non séparable	META le 24/12/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38350 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38350
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288035 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Flocages / Vol 7 (Local à velo 1)
Description ITGA	Matériau cotonneux blanc avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau cotonneux blanc avec poussières	MOLP le 22/12/2016	Amiante non détecté Analyse confirmée au META	---	3

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071612-38351 EN DATE DU 26/12/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-124968
Echantillon ITGA : IT071612-38351
Reçu au laboratoire le : 20/12/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000288
Dossier client	_0020100002_ RTE DE RENNES 1 - 53400 CRAON Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002OY000288036 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 8 (Local à velo 2)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 23/12/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste